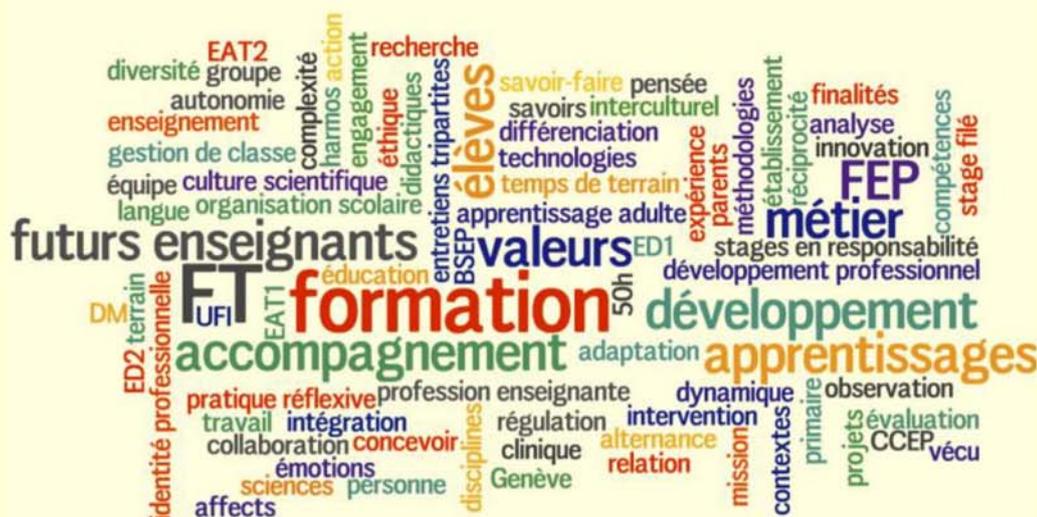


Participer à la formation des futur-es enseignant-es du primaire

Appel à inscriptions en tant que Formateur-trice de terrain

année
scolaire
2021 /
2022



contacts

Pour toutes les questions concernant la formation sur le terrain

Un seul e-mail et un seul numéro de téléphone pour tous les renseignements. Votre appel ou message sera transféré à la personne en mesure de vous répondre.

E-mail : terrainfep@unige.ch

Téléphone : 022 379 91 35

Page web

Page de référence du bureau d'organisation des stages. Vous pouvez y consulter et télécharger différents documents utiles.

<https://www.unige.ch/iufe/formations1/enseignementprimaire/stages/>

Inscription en ligne

Délai pour l'inscription au réseau de formateurs de terrain : le 25 juin 2021

<https://formulaire.unige.ch/outils/limesurveyfac/fapse/index.php/188864>

Bureau d'organisation des stages

Monsieur Cristian Bota

PhD, Responsable organisation et gestion
Bureau 3199

Voir e-mail et numéro de téléphone ci-dessus

Madame Ana Luisa Teixeira Carvalho

Secrétariat des stages d'observation et des stages en responsabilité partagée

Voir e-mail et numéro de téléphone ci-dessus

Madame Elsa Burri Ruiz

Secrétariat des stages en responsabilité
Bureau 3193

Adresse physique

Nos bureaux se trouvent au 3^e étage
d'Uni Mail, côté Arve

Adresse postale

Faculté de Psychologie et des
Sciences de l'Education
Section des Sciences de l'Education
Uni Mail
40 Boulevard du Pont-d'Arve
CH-1211 Genève 4

Conception et réalisation graphique

Cristian Bota

Mises à jour

Cristian Bota avec
la collaboration des coordinations des
modules et des stages

coordinations

Direction de l'Institut universitaire de formation des enseignants

Madame Isabelle Mili
Professeure
Pavillon Mail, bureau 138

Isabelle.Mili@unige.ch
022 379 04 00

Présidence de la Section des sciences de l'éducation

Monsieur Charles Heimberg
Professeur
Pavillon Mail, bureau 206

Charles.Heimberg@unige.ch
022 379 04 18

Coordination de la formation en enseignement primaire

Monsieur Jean-Luc Dorier
Professeur
Pavillon Mail, bureau 231

Jean-Luc.Dorier@unige.ch
022 379 07 04

Madame Catherine Grivet Bonzon
Maître d'enseignement
et de recherche
Pavillon Mail, bureau 137

Catherine.Grivet@unige.ch
022 379 06 69

Coordinations des modules

Séminaire Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires

Madame Valérie Hutter
Chargée d'enseignement
Uni Mail, bureau 4363

Valerie.Hutter@unige.ch
022 379 91 99

Approches transversales 1

situations éducatives complexes:
relations, institutions et diversité des acteurs

Monsieur Olivier Maulini
Professeur
Uni Mail, bureau 3366

Olivier.Maulini@unige.ch
022 379 90 20

Madame Nilima Changkakoti
Chargée d'enseignement
Uni Mail, bureau 4359

Nilima.Changkakoti@unige.ch
022 379 97 81

Approches transversales 2

apprentissages, pratiques d'enseignement, collaborations
entre classes ordinaires, spécialisées et soutien pédagogique

Monsieur Gery Marcoux
Chargé d'enseignement
Uni Mail, bureau 4370

Gery.Marcoux@unige.ch
022 379 90 44

Didactiques des disciplines 1

français, mathématiques, allemand, arts
plastiques, musique, éducation physique

Monsieur Adrián Cordoba
Chargé d'enseignement
Pavillon Mail, bureau 124

Adrian.Cordoba@unige.ch
022 379 06 54

Didactiques des disciplines 2

français, mathématiques, anglais,
géographie, histoire, sciences

Monsieur Laurent Dubois
Chargé d'enseignement
Pavillon Mail, bureau 240

Laurent.Dubois@unige.ch
022 379 07 10

Madame Céline Vendaíra
Chargée d'enseignement
Pavillon Mail, bureau 233

Celine.Marechal@unige.ch
022 379 07 05

Coordination des stages en responsabilité

Madame Valérie Lussi Borer
Professeure
Uni Mail, bureau 6360

Valerie.Lussi@unige.ch
022 379 91 38

Monsieur Yann Volpé
Chargé d'enseignement
Uni Mail, bureau 6358

Yann.Volpe@unige.ch
022 379 90 46

table des matières

la formation en bref

bref historique de la fep	6
structure des études	7
dispositif	8
objectifs	9
compétences visées	10
rôle du.de la formateur.trice de terrain	12
vue d'ensemble de la formation	13

stage d'observation

observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires	15
---	----

stages en responsabilité partagée

approches transversales 1	17
didactiques des disciplines 1	19
approches transversales 2	21
didactiques des disciplines 2	23

stages en responsabilité

stage en co-responsabilité de 2 semaines
stage linguistique
stage filé
stage de 3 semaines
stage de 4 semaines

25-27

29 | **inscription**

32 | **formalités**

30 | **calendrier**

34 | **contrat-type de
formateur.trice de terrain**

la formation en bref

bref historique

La licence en sciences de l'éducation mention Enseignement (LME) a été créée en 1996. Conformément aux articles 134 et 134A de la Loi sur l'instruction publique, les titulaires de ce titre peuvent être engagé.e.s dans l'enseignement primaire à Genève (divisions élémentaire, moyenne et spécialisée) et ailleurs en Suisse, du fait de la reconnaissance de la CDIP (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique). A partir de 2012-2013, le titre légal pour enseigner dans le Canton devient le Certificat complémentaire en enseignement primaire, pour les cycles 1 et 2, de 1P à 8P. La condition d'engagement dans l'enseignement spécialisé exige le diplôme de la Maîtrise en enseignement spécialisé (MESP).

Deux faits sont à l'origine du nouveau programme Baccalauréat – Certificat : le processus de Bologne et la réforme cantonale de la formation des enseignant.e.s primaires et secondaires.

Ime

bologne

Dans le cadre du processus de Bologne, les universités suisses ont réorganisé l'ensemble de leurs filières d'études pour qu'elles s'inscrivent dans l'espace académique européen. Dans chaque domaine, deux titres successifs sont devenus, ensemble, équivalents au diplôme de licence.

Un premier cursus de trois ans d'études (soit 180 crédits européens) conduit à un bachelor ou baccalauréat universitaire.

Les titulaires d'un baccalauréat peuvent ensuite s'engager dans un second cursus, dit de maîtrise ou master, de 90 ou 120 crédits.

Le Conseil d'Etat a voté le 17 décembre 2009, à la suite d'un long processus de discussions politiques, la création d'un Institut universitaire de formation des enseignant.e.s (IUFÉ). Cet institut regroupe désormais sous le même toit la formation des enseignant.e.s secondaires (cycle d'orientation et post-obligatoire), la formation des enseignant.e.s primaires (niveau certificat), la maîtrise en enseignement spécialisé, ainsi que des diplômes de formation des cadres (par exemple, formation des directrices et directeurs d'établissements). La formation continue et la formation des formatrices et formateurs de terrain ont aussi leur place dans l'IUFÉ.

iufe

Deux éléments au moins définissent le statut de l'IUFÉ. Primo, c'est une unité d'enseignement et de recherche de l'Université (article 26, al. 5b de la Loi sur l'Université). Secundo, c'est un institut interfacultaire, directement rattaché au Rectorat de l'Université de Genève.

Ses missions sont notamment de développer et organiser la formation professionnelle initiale et continue des enseignant.e.s, de développer et organiser la formation et le perfectionnement professionnel des cadres dans le domaine des politiques et des gestions scolaires, et de promouvoir la recherche en sciences de l'éducation, en didactiques et en formation des enseignant.e.s.

partenariat

L'IUFÉ établit une convention de partenariat renforcé entre l'Université, le DIP et les associations professionnelles. En ce qui concerne plus spécifiquement la formation des futur.e.s enseignant.e.s primaires, la nouvelle loi 134A sur l'Instruction publique stipule que le titre pour enseigner dans la division ordinaire de l'école primaire genevoise est un Certificat complémentaire en enseignement primaire.

Pour répondre à diverses préoccupations, notamment politiques, au sujet de la formation des enseignants, l'Université, en concertation avec le DIP, a renforcé la formation sur plusieurs points liés au terrain scolaire. Ainsi, entre 2017 et 2019, plusieurs stages ont été transformés en stages filés sur l'année (Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires) ou filés et compacts (Approches transversales 1 et 2); un stage linguistique en Suisse alémanique a été introduit au début de la 3e année d'études; le stage faisant suite à l'admission dans la FEP est devenu un stage en coresponsabilité, permettant de travailler par immersion et aussi tôt que possible la prise de responsabilité du.de la stagiaire. Enfin, d'autres changements ont trait à l'obligation pour les étudiant.e.s d'effectuer au moins un camp avant la fin de leur 3e année d'études et d'assurer les études surveillées au long d'une année scolaire.

fep 2.0

structure des études

Le cursus de quatre années (baccalauréat + certificat) est obligatoire pour les étudiant.e.s formé.e.s à Genève et désireux.euses de postuler à un emploi dans les écoles primaires dépendant du Département de l'instruction publique (DIP) et directement de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO).

Le cursus est valable pour les enseignant.e.s qui veulent s'orienter vers les cycles 1 et 2 de l'enseignement primaire et vise à former des enseignant.e.s généralistes, capables d'enseigner toutes les disciplines dans tous les degrés de la 1P à la 8P (voir la rubrique « Objectifs de la formation »).

D'abord, un baccalauréat en Sciences de l'éducation de trois années, qui se déroule en deux phases :

La première année (premier cycle) est celle d'un « tronc commun » pour tous les étudiant.e.s inscrit.e.s en sciences de l'éducation (abrégé BSSE). Ce premier cycle donne accès à deux orientations possibles : orientation Enseignement primaire (BSEP) et orientation Education et formation (BSEF).

Les étudiant.e.s admis.e.s à la FEP à la fin du premier cycle, poursuivent en deuxième et troisième années (deuxième cycle) le baccalauréat en sciences de l'éducation, orientation Enseignement primaire (abrégé BSEP2 et BSEP3).

La première année (BSSE, premier cycle) est une introduction aux pratiques et aux sciences de l'éducation. Cette première année inclut d'emblée un module de formation en milieu de pratiques (« Observation et analyse des terrains éducatifs scolaires », 14 matinées de stage filées sur toute l'année). Par la suite (BSEP, deuxième cycle), environ 20 semaines – 45% du temps du BSEP – se déroulent sur le terrain scolaire, dans le cadre d'une alternance intégrant les cours à l'université et les pratiques dans les classes, avec des aménagements progressifs et variés de la responsabilité pour l'étudiant.e.

bsse₁
bsep₂₊₃

Les périodes de terrain du BSSE et du BSEP sont qualifiées respectivement de

stages d'observation et de **stages en responsabilité partagée**

Ensuite, les étudiant.e.s souhaitant poursuivre leur formation d'enseignant.e.s primaires ont accès à un certificat complémentaire en enseignement primaire (abrégé CCEP).

Le cursus est organisé par l'Université. Le diplôme de BSEP est délivré par la Section des sciences de l'éducation (SSED) et le diplôme de CCEP par l'Institut universitaire de formation des enseignant.e.s (IUFÉ) au même titre que les différents diplômes post-baccalauréat en formation des enseignant.e.s.

Au certificat, la formation se focalise sur la prise en responsabilité complète de classes dans le cadre de stages (deux compacts et un filé), à raison de quinze semaines, soit environ 35 % du temps de la formation, et en lien avec des séminaires d'analyse et de régulation des pratiques professionnelles et la tenue d'un dossier de développement professionnel. Durant cette année décisive de professionnalisation, la formation pratique et théorique est accentuée à travers des unités de formation d'approfondissements disciplinaires (didactiques et transversaux). Des unités de formation à la recherche jalonnent également cette année de certificat.

ccep₄

Les périodes de terrain du CCEP sont formellement qualifiées de **stages en responsabilité**

alternance

La formation se passe en deux lieux et plusieurs temps : les étudiant.e.s se trouvent en alternance dans les établissements scolaires et à l'Université, les semaines de terrain se combinent avec les semaines de travail en Faculté. Ce découpage fait surgir un stéréotype qu'il faut immédiatement combattre :

Le stage n'est pas le temps réservé à la pratique ; il se définit par un certain rapport – pragmatique, stratégique, global – entre théories et pratiques ; il offre des occasions d'expérimentation et d'analyse dans des conditions réalistes d'exercice du métier.

Le temps de travail à l'Université n'est pas le temps réservé à la théorie ; il se définit par un autre rapport entre théories et pratiques, dégagé des contraintes de l'action immédiate, autorisant la centration analytique sur certaines composantes de la réalité et la mise entre parenthèses provisoire des autres.

Sur le terrain scolaire, les étudiant.e.s sont accompagné.e.s par des enseignant.e.s primaires formateurs.trices de terrain, dans le cadre du partenariat associant l'Institut universitaire de formation des enseignants, la Section des sciences de l'éducation, la Direction générale de l'Enseignement primaire genevois et le Département de l'Instruction publique, les Associations professionnelles (pour le primaire : la Société pédagogique genevoise – SPG).

Le va-et-vient entre théories et pratiques traverse chaque unité de formation et chaque module regroupant des unités parallèles se partageant des semaines de terrain et des semaines à l'Université. Le temps de travail sur le terrain avoisine, globalement, 35% du temps global de formation. Mais l'essentiel du dispositif consiste évidemment à transformer cette alternance de lieux et de moments en une véritable articulation des expériences et des représentations, en un entraînement intensif à une pratique réfléchie fondée sur des savoirs issus de la recherche, des savoirs professionnels, des savoirs d'action.

Chaque équipe universitaire construit une démarche de formation adaptée aux contenus et aux objectifs des unités dont elle a la charge et l'articule sous la forme d'une démarche clinique, fondée sur l'observation. Elle permet d'élaborer des hypothèses et/ou des stratégies d'action par la réflexion individuelle ou collective, la mobilisation d'apports théoriques multiples, des regards complémentaires, des interrogations nouvelles. Elle part du singulier pour construire des liens entre les situations.

Elle sollicite des personnes-ressources qui mettent en commun leurs points de vue pour faire évoluer la pratique ainsi analysée. C'est un moyen de faire face à la complexité du métier d'enseignant.e, en évitant le double écueil d'une pratique peu réfléchie et d'une théorie non pertinente en regard des réalités vécues. La démarche clinique peut, dans certains domaines, s'inspirer d'une démarche de recherche expérimentale, dans d'autres s'apparenter à une recherche-action, dans d'autres encore recourir à des outils de supervision ou d'analyse des pratiques.

clinique

recherche

Les sciences humaines et sociales, les sciences de l'éducation, les didactiques, offrent un large éventail de démarches de recherche en éducation. La formation des enseignant.e.s intègre des apports de la recherche sur la formation aux métiers de l'enseignement, l'analyse du travail et des pratiques, l'éducation des adultes, les processus d'apprentissage et d'enseignement. L'initiation à la recherche comme démarche de formation permet aux futur.e.s enseignant.e.s de se familiariser avec les principales méthodologies et modes de production des connaissances en sciences de l'éducation. Elle offre l'occasion d'expérimenter des procédures, de formuler et de tester des hypothèses, d'apprendre à observer, à écouter, à récolter et à analyser les données. Elle favorise donc des prises de conscience, le développement d'un rapport actif à la réalité et la construction de compétences inhérentes à une pratique réfléchie. Dans la formation, le rapport à la recherche est donc double.

Les étudiant.e.s doivent recevoir une formation méthodologique suffisante pour rédiger tout dossier et tout texte scientifique et professionnel, poursuivre éventuellement des études de troisième cycle ou écrire une thèse, participer à des recherches dans le cadre du métier d'enseignant.e, voire s'orienter vers le travail de chercheur.euse en éducation.

Ils et elles doivent en même temps retenir de la recherche un rapport au savoir et un rapport au réel à réinvestir dans une pratique réflexive.

Cette formation a lieu dans le cadre d'unités de formation méthodologique et de séminaires de recherche, mais aussi dans le cadre des unités thématiques au gré desquelles sont conduits des exercices intensifs de formulation d'hypothèses, d'observation, d'analyse, d'écriture.

objectifs

Le parcours du Baccalauréat en sciences de l'éducation, orientation Enseignement primaire, suivi du Certificat complémentaire en enseignement primaire maintient un certain nombre de principes qui ont soutenu le programme de la licence créée à la SSED en 1996. L'ensemble de la formation vise à permettre aux étudiants d'acquérir :

une culture scientifique de base en sciences humaines et sociales dans les domaines touchant à l'éducation ;
des compétences orientées vers l'analyse de situations éducatives complexes, l'intervention et la recherche en éducation ;
des compétences professionnelles permettant d'enseigner dans une classe ou d'exercer d'autres fonctions pédagogiques dans l'enseignement primaire.

Viser la construction de compétences de haut niveau, une forte articulation entre théorie et pratique, la mobilité et l'intégration des étudiant.e.s dans l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Se définir par son caractère de formation d'un.e enseignant.e généraliste, capable d'enseigner toutes les disciplines dans les différents degrés des cycles 1 et 2. Ce.cette généraliste de haut niveau pourra en outre approfondir certains domaines de sa profession.

Préparer à l'enseignement fondamental, à l'intervention et à la recherche didactique et pédagogique dans toutes les disciplines scolaires et en contexte ordinaire.

Elaborer progressivement des moyens de réflexion et d'action, une responsabilité, une expertise et une éthique professionnelles adossées aux sciences de l'éducation.

Ouvrir sur d'autres professions de l'enseignement et de la formation, sur la recherche et l'innovation en éducation, sur la mobilité et le développement professionnels à long terme.

Alternier les stages et les séminaires, les expériences vécues et leur analyse tout au long du parcours, sous la conduite coordonnée de formatrices et formateurs de terrain et de l'Université.

compétences

1 **maîtriser et exercer la profession d'enseignant.e**

- 1 Enseigner est un métier qui s'exerce dans le cadre d'une organisation publique ou privée à laquelle il appartient de prescrire les finalités de l'enseignement et de structurer le cursus, souvent de définir de façon plus ou moins détaillée des programmes et des horaires plus ou moins contraignants, parfois de proposer ou d'imposer des démarches didactiques et des moyens d'enseignement. La formation doit préparer à respecter les cahiers des charges fixés par les organisations scolaires tout autant qu'à faire évoluer le métier vers davantage d'autonomie et de responsabilité. On visera donc à former des professionnels.elles capables de penser et d'agir de façon juste et efficace à partir d'objectifs généraux et de principes éthiques.

2 **réfléchir sur sa pratique, innover, se former**

- 2 La formation visera à former des praticiens.ennes capables d'analyser leur action et de l'infléchir au gré de l'expérience. Cette compétence s'acquiert par un rapport théorique – distancié, étayé par des grilles d'intelligibilité – au travail observé et vécu dès le début de la formation initiale. Cette dernière tendra à leur donner les moyens scientifiques et cliniques d'analyser chaque situation, d'identifier les obstacles et les problèmes, de construire et d'adapter les solutions. Cette orientation suppose non seulement une capacité d'analyse et de décision, mais également des attitudes : prise de risques, capacité de reconnaître ses erreurs, de demander de l'aide, d'identifier ses besoins de formation en termes de développement de sa propre personne et d'enseignant.e en devenir, autant que sur le plan de la maîtrise des savoirs théoriques.

3 **maîtriser les disciplines à enseigner et leurs didactiques**

- 3 Le but de la formation est de faire passer les étudiant.e.s de la maîtrise personnelle des connaissances et des savoir-faire disciplinaires à leur mise en œuvre en situation didactique et à leur appropriation active par les élèves. Cela suppose une familiarisation avec les contenus d'enseignement conçus comme élaborations complexes, historiquement constituées, contraintes par le système d'enseignement, puis l'appropriation de concepts, de savoirs et de savoir-faire relevant, au premier chef, des didactiques des disciplines, mais aussi de la didactique comparée et des différentes approches consacrées aux processus de l'enseignement et de l'apprentissage dans les contextes scolaires ou, encore, aux dimensions pluri- ou interdisciplinaires.

4 **se servir des sciences humaines et sociales comme base d'analyse des situations éducatives complexes**

- 4 Les savoirs accumulés par les sciences humaines et sociales ne peuvent prétendre guider pas à pas la pratique pédagogique. Ils constituent en revanche une référence essentielle : au stade de la planification didactique globale, de la préparation de séquences particulières, de l'adoption d'un mode de gestion de classe adapté aux objectifs globaux et spécifiques assignés à la scolarité primaire, aux contextes de classe et aux caractéristiques des élèves, puis, au moment de l'analyse et de l'interprétation de l'expérience permettant la régulation de l'action sur le vif ou son ajustement différé en présence de situations analogues.

5 **assumer la dimension éducative de l'enseignement**

- 5 La formation des enseignant.e.s à l'Université les préparera à intégrer à leur action didactique et pédagogique les dimensions de socialisation et d'éducation qui figurent dans les objectifs de l'école, notamment les orientations générales des plans d'études ou les lois sur l'instruction publique. La formation favorisera une prise de conscience des valeurs et attitudes véhiculées par les contenus et les pratiques de l'enseignement. Elle sensibilisera à la diversité culturelle, aux différences sexuelles, éthiques, sociales et religieuses, aux exclusions qu'elles provoquent. Les futur.e.s enseignant.e.s seront amené.e.s à réfléchir à leur rôle dans ce domaine, même s'il est bien entendu qu'ils et elles partagent cette responsabilité avec d'autres professionnels.elles et les familles.

compétences

concevoir, construire et gérer des situations d'apprentissage et d'enseignement

- 6** Le rôle des enseignant.e.s est de favoriser les apprentissages des élèves, leur développement – intellectuel, psychique, moral, social, physique – et la construction de leur identité, dans le sens des objectifs de l'institution scolaire aussi bien que de leurs trajectoires personnelles. Pour y parvenir, il s'agit de maîtriser les processus d'enseignement : s'approprier les savoirs disciplinaires, savoir planifier des progressions, construire des séquences didactiques et les conduire, gérer un groupe, évaluer, négocier avec les parents et les collègues, etc. Mais la valeur de ces moyens se juge au niveau des destinataires, les élèves. Prendre en compte celle et celui qui se forme dans la triade élève-savoir-enseignant.e, c'est s'intéresser à ses processus d'apprentissage, ses modes d'appropriation de la connaissance, ses acquis, l'usage qu'il peut faire de ses connaissances, les rapports qu'il entretient avec l'école et les savoirs, ses ancrages culturels.

prendre en compte la diversité des élèves

- 7** La diversité des élèves est une donnée de base de l'activité enseignante. La formation préparera à comprendre et gérer cette diversité, tant au plan des systèmes de pensées et de valeurs (sensibilisation aux dimensions interculturelles) qu'au plan pratique (différenciation, intégration, inclusion).

assumer les dimensions relationnelles de l'enseignement

- 8** Œuvrer dans le champ éducatif, c'est apprendre à travailler sur ses émotions et affects. La formation rendra les étudiant.e.s attentifs.ves à leurs mécanismes de défense, au poids de leur éducation et de leur histoire dans leurs attitudes et réactions, afin qu'ils et elles prennent en compte cette dimension dans leur développement personnel. En les aidant à renforcer leur identité, à conquérir solidité et stabilité, la formation devrait permettre d'affronter la complexité, l'incertitude, les conflits, l'échec, de comprendre les dynamiques de groupes, le fonctionnement des organisations.

intégrer une composante éthique à la pratique quotidienne

- 9** Enseigner, c'est concilier les objectifs de l'institution, ses propres valeurs et les projets de l'élève. C'est respecter en tout temps la liberté de conscience et d'expression, l'identité, la sphère privée, les valeurs de l'élève et de ses proches ; c'est renoncer à toute stratégie d'enseignement, aussi puissante soit-elle, qui menacerait l'intégrité et le développement des personnes. La formation donnera une dimension éthique aux compétences et l'intégrera au fonctionnement en situation.

travailler en équipe et collaborer avec d'autres professionnels

- 10** Aucun.e enseignant.e ne saurait à lui ou elle seul.e résoudre tous les problèmes. Sa formation le.la rendra capable de coopérer avec d'autres enseignant.e.s, avec les parents, avec divers spécialistes (psychologues, logopédistes, travailleurs.euses sociaux.ales, infirmières scolaires, par exemple). Elle les préparera à concevoir, négocier et mettre en œuvre une division du travail ou une action collective, à travailler en équipe, à participer à la vie de l'établissement, à gérer des projets communs.

se servir à bon escient des technologies

- 11** L'informatique, les réseaux et les technologies multimédias mettent des outils sans cesse renouvelés à la disposition des enseignant.e.s, qui doivent les connaître et savoir s'en servir de façon pertinente et critique, à la fois pour accroître l'efficacité de leur enseignement aux niveaux didactique et pédagogique et pour familiariser leurs élèves avec ces approches.

entretenir un rapport critique et autonome aux savoirs

- 12** La formation des enseignant.e.s à l'Université favorisera une prise de distance par rapport à l'institution scolaire, aux contenus et modalités de l'enseignement. Elle visera, comme toute autre formation universitaire, à donner les moyens d'une interrogation autonome et critique des savoirs, des valeurs et des institutions.

rôle du.de la formateur.trice de terrain

décentration et collaboration

Au fil des quatre années d'études, les étudiant.e.s sont accueilli.e.s par des enseignant.e.s primaires souhaitant s'engager dans la formation de leurs futur.e.s collègues en devenant formateurs.trices de terrain. Ce rôle complexe se construit depuis les compétences acquises et l'identité professionnelle de l'enseignant.e, au prix d'une décentration par rapport à sa propre pratique et au travers de la collaboration permanente avec deux nouveaux partenaires : les stagiaires et les formateurs.trices universitaires. En effet, c'est dans la relation avec son ou sa stagiaire et à partir d'un rapport renouvelé avec son métier que l'enseignant.e devient formateur.trice de terrain.

Le rôle de formateur.trice de terrain consiste tout d'abord en la mise en œuvre de tâches et objectifs relevant des différents domaines de la formation, dans le but de favoriser et de consolider les apprentissages des stagiaires. Les stages sont des moments qui tirent leur sens de l'alternance entre les séminaires universitaires et l'expérience acquise en classe ; le formateur ou la formatrice de terrain accompagne et guide la construction de cette expérience, tout en veillant à ce qu'elle puisse être canalisée vers les finalités spécifiques de la formation. En collaborant avec les formateurs.trices universitaires, le.la formateur.trice de terrain contribue de manière fondamentale au déploiement de cette alternance. En vertu de la réciprocité qui les caractérise, cet accompagnement et cette collaboration sont des leviers du développement professionnel de l'enseignant.e lui.elle-même.

alternance accompagnement développement

formation à l'accompagnement

Suite à plusieurs années de travaux préparatifs, notamment au travers de consultations des formatrices et formateurs de terrain des trois ordres d'enseignement (primaire, secondaire, spécialisé), un certificat de formation continue orienté vers la construction des compétences d'accompagnement des stagiaires dans l'enseignement a été ouvert en 2019-2020. Le CAS (Certificate of Advanced Studies) *Observation, analyse et accompagnement des pratiques des enseignant.e.s en formation* vise à permettre aux participant.e.s de construire et/ou de consolider leurs savoirs et compétences en matière de (1) explicitation de leurs pratiques, de leurs compétences et de leurs savoirs et en matière de (2) observation, analyse et guidage des novices dont ils et elles accompagnent les apprentissages en classe et dans les établissements. Les travaux menés dans le cadre du CAS sont ancrés dans le travail de tutorat, la confrontation d'expériences et la recherche à leur propos.

Pour plus d'informations, consulter la page du CAS sur le site de la formation continue de l'IUFE: <https://www.unige.ch/iufe/formations1/formationcontinue/cas-observation-analyse-et-accompagnement-des-pratiques-des-enseignant-es-en-formation-cas-o2a/>

co-formations

Les équipes universitaires de chaque module et de chaque stage en responsabilité organisent pendant leurs périodes de terrain une ou plusieurs (demi-)journée(s) de co-formation à l'université, visant à travailler sur les différentes activités du.de la formateur.trice de terrain et notamment sur les contenus, attitudes et postures d'accompagnement spécifiques à chaque domaine de la formation. Etant donné que la formation des formateurs de terrain est désormais requise par la CDIP pour toute formation initiale des enseignants, la participation aux co-formations constitue un des leviers de reconnaissance du statut de formateur.trice de terrain. La participation des formateurs de terrain aux « co-fos » est donc vivement souhaitée et encouragée.

accueil individuel et en équipe

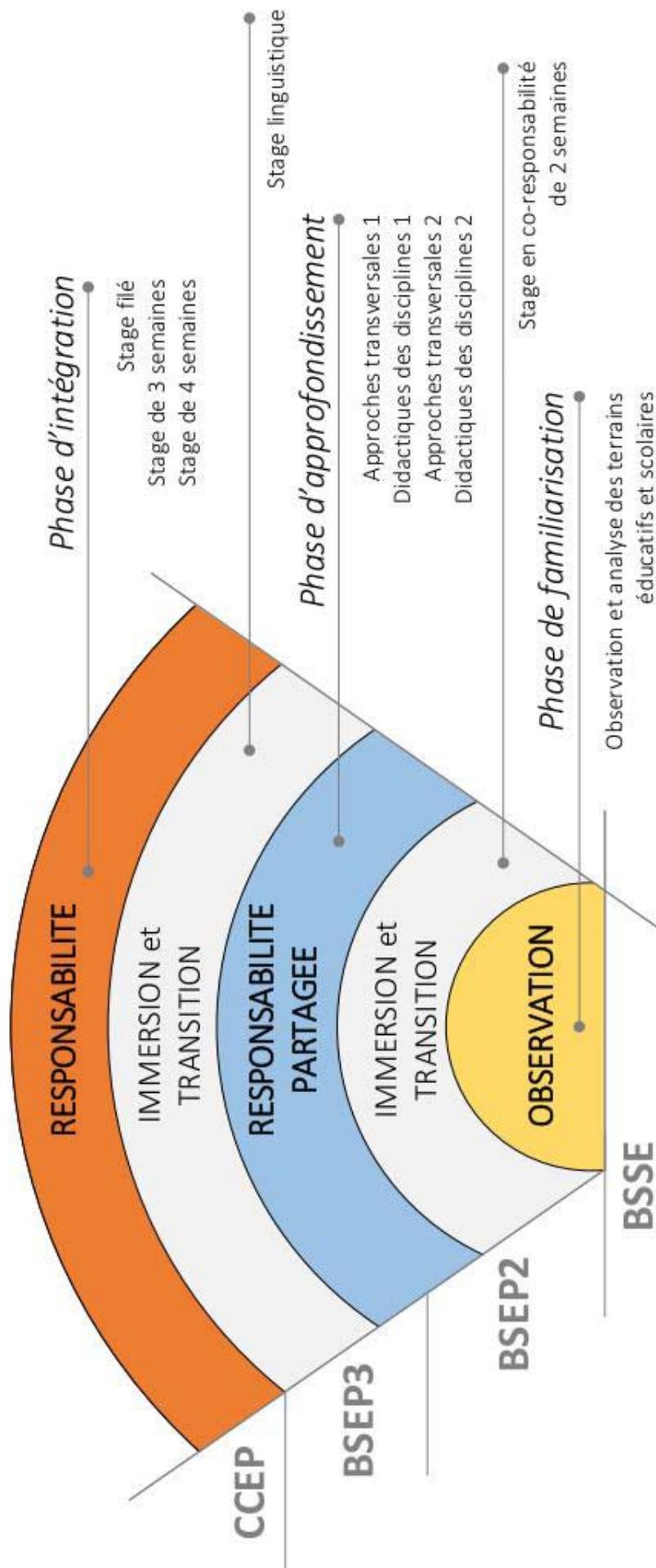
Pour tous les stages en responsabilité et pour la plupart des stages en responsabilité partagée, le.la formateur.trice de terrain accueille l'étudiant.e individuellement (avec son.sa duettiste, le cas échéant). Pour les stages de didactiques, en raison du fait que depuis l'année 2014-2015 (avec l'introduction du mercredi matin) l'enseignement de certaines disciplines au cycle 2 (anglais, géographie, histoire, sciences) est parfois pris en charge par des enseignant.e.s complémentaires, l'accueil des étudiant.e.s repose, le cas échéant, sur une collaboration étroite entre le.la formateur.trice de terrain, ses collègues complémentaires et l'étudiant.e.

Le travail sur les disciplines comme la musique, les arts plastiques et l'éducation physique est réalisé uniquement avec les titulaires de classe.

Dans le cadre du stage Approches transversales 2, les enseignant.e.s chargé.e.s du soutien pédagogique interviennent dans l'accompagnement des stagiaires, en collaboration avec les collègues titulaires de classe.

vue d'ensemble

La formation se déroule en trois grandes phases : *familiarisation*, *approfondissement*, *intégration* qui sont reliées entre elles par des moments d'*immersion et de transition*. Ces différentes phases peuvent être représentées schématiquement par un modèle « en pelures d'oignon », dans lequel chaque nouvelle couche enveloppe et contient les couches précédentes, allant de la familiarisation avec le terrain scolaire vers l'approfondissement et finalement l'intégration des multiples compétences constitutives de la profession enseignante.



présentation des stages

stage d'observation ^{bsse} dit de familiarisation

observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires

coordination
Madame Valérie Hutter
Valerie.Hutter@unige.ch

période de terrain
56 périodes filées sur l'année, à raison
d'une matinée par semaine, à partir du
8 novembre 2021



orientation générale

Cet enseignement, anciennement appelé « les 50 heures », a lieu en première année en Sciences de l'éducation (BSE). Il sensibilise les étudiant.e.s à la profession d'enseignant.e. Il s'adresse en priorité au étudiant.e.s qui se destinent à la Formation en enseignement primaire (FEP) afin de les aider à cibler leur choix de formation. En alternant terrain scolaire et terrain universitaire, en côtoyant aussi bien un.e formatrice.teur de terrain (FT) qu'un.e formatrice.teur universitaire (FU), les étudiant.e.s sont amené.e.s à analyser leurs savoirs et leurs représentations concernant la profession en début de leur parcours académique.

organisation

Afin de permettre aux étudiant.e.s d'expérimenter la vie de l'école sur une plus longue durée, le stage « Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires » a été transformé dès 2018-2019 en un stage filé sur l'année, qui se déroule sur un total de 14 semaines à raison d'une matinée par semaine (7 semaines au semestre d'automne, 7 semaines au semestre de printemps). Le jour de la semaine est agendé d'un commun accord entre l'étudiant.e et la.le formatrice.teur de terrain. Les jours les plus favorables sont les jeudi et vendredi où il y a moins de cours à l'Université. Les attributions de ce stage sont réalisées par le bureau d'organisation des stages.

objectifs

- Se familiariser avec l'activité professionnelle observée et avec le contexte d'observation attribué.
- Se familiariser avec les domaines d'action, les rôles et la dimension identitaire des professionnels.elles observé.e.s.
- Identifier les compétences nécessaires pour devenir un.e professionnel.le dans le monde scolaire et éducatif.
- Préciser et questionner son propre projet d'étude et son avenir professionnel en vue d'un choix de deuxième cycle.

à noter

En raison de la superposition dans le calendrier du stage « Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires » avec d'autres stages de la FEP, il est possible d'accompagner deux étudiant.e.s simultanément, uniquement dans cette configuration : un.e étudiant.e « Observation et analyse » et un.e étudiant.e d'un autre stage de la FEP.

En outre, la.le formatrice.teur de terrain peut se coordonner avec ses collègues afin de permettre à l'étudiant.e de connaître d'autres activités ou classe du même établissement.

dimensions saillantes

Afin que, dès le début de leur formation, les étudiant.e.s aient pleinement conscience de l'importance de leur attitude et de leur implication sur le terrain, il est fortement recommandé aux FT de remplir avec soin les documents d'évaluation proposés. Si certaines remarques sont parfois délicates à dire et à formuler, elles sont néanmoins à l'origine de prises de conscience salutaires quant aux enjeux de la profession enseignante et de ses caractéristiques. Ainsi, ponctualité, implication, attention à la relation interpersonnelle méritent d'être signalées comme importantes dès le départ.

collaboration

En tout temps, l'équipe responsable de cette UF est à votre disposition. Pour cela, vous êtes invités à contacter la coordinatrice du module ou à écrire un message à l'adresse suivante : terrainfep@unige.ch
En automne, les FT seront invités à une séance d'information qui est proposée afin de répondre à leurs interrogations, surtout s'ils accueillent un.e étudiant.e pour la première fois dans le cadre de cette UF.

accompagnement

Cet enseignement souhaite familiariser les étudiant.e.s (souvent récemment issu.e.s de leur propre scolarité) au contexte scolaire et à ses coulisses. Le rôle des FT de l'UF *Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires* revêt donc un caractère particulier. Les étudiant.e.s inscrit.e.s à cet enseignement — parfois inquiet.e.s, parfois « timides », mais toujours intéressé.e.s — (re)découvrent un monde dont ils.elles n'ont que peu conscience. Poser des questions, se déplacer dans la classe ou proposer de l'aide sont donc des attitudes souhaitables mais pas toujours évidentes à endosser en première année.

Le rôle de FT est donc essentiel car il permet d'aborder certains sujets avec les étudiant.e.s : respect d'un contexte (p.ex. : ponctualité ou habillement) ; implication dans la classe et l'établissement (p.ex. : rencontre avec d'autres collègues ou prise en charge d'une activité) ; connaissance des enjeux de la profession (p.ex. : mission de l'école ou relations avec d'autres partenaires).

C'est grâce à des échanges réguliers que les FT peuvent initier les étudiant.e.s aux nombreuses richesses mais aussi aux complexités —voire difficultés— de la profession enseignante.

évaluation

L'évaluation de cet enseignement vaut 3 crédits.
L'obtention de ces crédits se fait sur la base de :

Côté terrain

- L'attestation de présence sur le terrain ;
- Un bilan formatif rempli par la.le formatrice.teur de terrain.

Côté université

- Une évaluation continue comportant la rédaction de divers textes réflexifs.

équipe universitaire

Carole Veuthey (coordinatrice du module),
Béatrice Brauchli, Paolo Cattani, Nilima Changkakoti, Cynthia D'Addona, Christine Del Notaro, Valérie Hutter, Géry Marcoux, Valérie Vincent.

page web du module:

<https://www.unige.ch/iufe/formations1/enseignementprimaire/stages/documents-de-stages/>

stage en responsabilité partagée

dit d'approfondissement

approches transversales 1

situations éducatives complexes: relations, institutions et diversité des acteurs

coordination

Monsieur Olivier Maulini

Olivier.Maulini@unige.ch

Madame Nilima Changkakoti

Nilima.Changkakoti@unige.ch

périodes de terrain

Entre le 22 oct. et le 23 déc. 2021

Filé : - **journées complètes** : 22.oct.; 5 nov.

- **matinées** : 19 nov.; 3 déc.; 17 déc.

- **après-midi à choix** : 21 ou 23 déc.

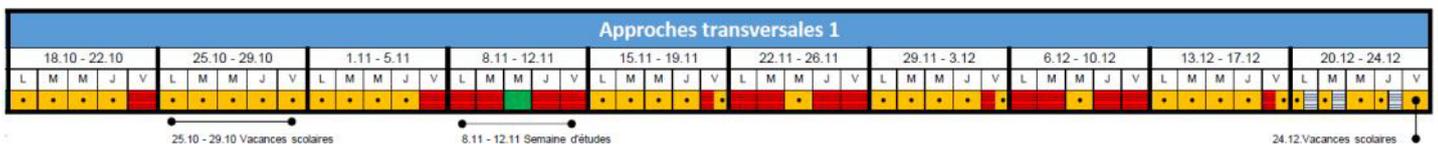
Compact : 8 nov.— 12 nov.

22 nov.—26 nov.

6 déc.—10 déc.



La durée du stage est de 16 jours. Elle est répartie sur un total de 9 semaines : trois blocs d'1 semaine + 2 journées complètes (sur 2 semaines, le vendredi) + 3 matinées (sur 3 semaines, le vendredi également) + 1 après-midi à choix (la dernière semaine).



orientation générale

Le module EAT1 est composé de cinq unités de formation compactes proposant chacune un point de vue spécifique sur la réalité scolaire. Tous ces points de vue sont construits à partir de problématiques de recherche et de formation, avec lesquelles les étudiant.e.s se familiarisent durant le module. Adoptant tour à tour le regard spécifique de chacune des unités de formation, les futur.e.s enseignant.e.s élaborent ainsi progressivement des représentations plus fines et plus différenciées de la *complexité* du monde scolaire. Chaque unité de formation du module mobilise des savoirs relevant soit de la psychanalyse, de la psychologie, de la psychologie sociale, de la psychosociologie, de la sociologie, de l'anthropologie et/ou de la pédagogie.

thématiques des cours

- Unité 1 Expérience émotionnelle et relation éducative
- Unité 2 Rapport au savoir, métier d'élève et sens du travail scolaire
- Unité 3 Cultures, diversités, altérité
- Unité 4 Ecole, familles, société
- Unité 5 Organisation du travail et métier d'enseignant

objectifs

Sur la base de cette structure à cinq entrées de formation, les objectifs du module se déclinent comme suit :

généraux

- prendre en compte le métier dans sa *complexité* (adopter un regard multidimensionnel sur les choses de l'école) ;
- amorcer une *posture réflexive*, à la fois scientifique et professionnelle, sous-tendue par des apports théoriques et l'analyse de pratiques éducatives.

spécifiques au terrain

- se familiariser avec la vie de classe, d'établissement ;
- se familiariser avec des pratiques professionnelles et les questionner ;
- se confronter à des situations éducatives complexes pour les décrire et les analyser ;
- s'initier à la prise de responsabilité en prenant en charge des situations d'enseignement ;
- accéder aux documents qui régissent le métier ;
- découvrir les différent.e.s actrices.teurs présent.e.s dans l'école (professionnel.le.s, parents, associations).

modalités de travail

Sur le terrain, chaque étudiant.e a l'occasion de vivre, auprès d'une formatrice ou d'un formateur de terrain, un *compagnonnage* portant sur l'ensemble de la vie de la classe et de l'établissement. Pendant les temps de stages, les étudiant.e.s profitent ainsi de l'expérience et de l'expertise de leur FT pour découvrir, questionner, comprendre et analyser les différentes situations qui composent le quotidien d'une classe, d'un établissement. Le compagnonnage est défini par un contrat fixant des objectifs communs (par exemple : coopérer dans le repérage de situations éducatives complexes, réfléchir ensemble au choix d'une activité à mener) ainsi que des activités et responsabilités à exercer (par exemple : définir conjointement les tâches qui seront prises en charge par l'étudiant.e).

accompagnement

Le rôle des FT accueillant des étudiant.e.s dans leur classe consiste principalement à :

- leur accorder une place explicite dans la classe et l'établissement ;
- les associer au fonctionnement de la classe et de l'école ;
- les socialiser aux règles d'établissement et institutionnelles ;
- expliciter les pratiques quotidiennes et répondre aux interrogations, même celles qui « dérangent » ;
- discuter et problématiser avec l'étudiant.e à partir des situations vécues ;
- encourager les initiatives des étudiant.e.s et leur donner des retours formatifs ;
- prévoir des moments d'échanges en dehors des heures de classe (deux heures par semaine au moins) ;
- participer à l'évaluation formative de l'étudiant.e ;
- participer à la journée de co-formation.

Tout en accompagnant les étudiant.e.s de manière bienveillante dans la découverte des complexités et richesses du métier, les FT veillent à ce que chaque étudiant.e respecte le règlement de l'enseignement primaire ainsi que le secret de fonction.

évaluation

Le FT contribue à l'évaluation formative du module en délivrant une attestation de présence sur le terrain et en évaluant le respect du dispositif de la part de l'étudiant.e (respect des règles de l'établissement, ponctualité, posture en classe, etc.).

collaboration

A tout moment, les FT ont la possibilité de contacter les formatrices universitaires (FU) : ensemble et de manière complémentaire, ils.elles assurent la formation des étudiant.e.s au niveau des objectifs fixés par le module. Le suivi des étudiant.e.s se traduit entre autres par des rencontres qui ont lieu régulièrement, sous des modalités différentes, pour traiter des aspects pédagogiques de la formation, des objectifs et démarches du module, des travaux et postures des étudiant.e.s.

Les FT sont invités à une séance d'ouverture du module le jeudi 21 octobre de 17h30 à 19h.

Durant le module, les FT sont conviés à une journée de co-formation prévue pendant le stage et centrée sur des problématiques liées aux contenus du module (à titre d'exemple : l'homophobie à l'école, les relations parents-enseignant.e.s, les émotions en classe, école et laïcité, ou encore les démarches de formations mises en œuvre, etc.). Lors de cette journée, la responsabilité de la classe est assurée par l'étudiant.e, après concertation avec son FT.

Dans des situations exceptionnelles (projets spécifiques, difficultés de compagnonnage), des rencontres tripartites entre FT, étudiant.e.s et FU peuvent être organisées en classe ou à l'université.

équipe universitaire

Chargées d'enseignement responsables des groupes d'étudiants : Andreea Capitanescu Benetti, Cynthia D'Addona, Valérie Hutter, Geneviève Mottet, Valérie Vincent et leurs équipes respectives.

page web du module:

<https://www.unige.ch/fapse/bsep/eat1/>

stage en responsabilité partagée

dit d'approfondissement

didactiques des disciplines 1

français, mathématiques, allemand, arts plastiques, musique, éducation physique

coordination

Monsieur Adrián Cordoba

Adrian.Cordoba@unige.ch

périodes de terrain

4 semaines

21 mars—1er avril 2022

2 mai—13 mai 2022



orientation générale

Le module Didactique 1 est le premier dispositif de la FEP permettant aux étudiant.e.s de se confronter à différents aspects concernant leur enseignement et l'apprentissage en fonction des diverses approches didactiques de chaque discipline, et d'analyser les objets d'enseignement définis dans les programmes scolaires.

Les six unités de formation sont organisées dans l'alternance entre les terrains universitaires et scolaires. Pour cela, des contenus d'enseignement sont, selon les disciplines, soit proposés soit négociés avec la.le formatrice.teur de terrain. Ils servent à illustrer les démarches de formation et d'enseignement. Ces contenus se veulent suffisamment ouverts afin de s'intégrer dans les différents degrés et divisions de l'enseignement genevois.

Les unités de formation de didactique des disciplines offrent l'occasion de la construction d'un premier savoir d'expérience sur la base d'observations effectuées en classe, de leur analyse et d'une première mise en pratique.

objectifs

Que ce soit sur le terrain scolaire ou à l'université, les étudiant.e.s sont placé.e.s dans des situations qui favorisent l'identification des modalités et des contraintes du fonctionnement des systèmes didactiques. Concernant le pôle des savoirs, les étudiant.e.s sont invité.e.s à repérer les contenus à enseigner ou ceux effectivement enseignés, à faire l'analyse de tâches et de dispositifs d'enseignement. L'observation des activités des élèves en classe ou leur mise en œuvre, l'analyse de leurs capacités repérées sur le terrain scolaire mais aussi par la recherche en didactique, alimentent la réflexion du côté des apprentissages. La mise en évidence des choix d'enseignement dans la planification des interventions et dans les interactions didactiques en classe favorise la construction d'un regard plus instrumenté des fonctions liées au pôle enseignant.

à noter

En raison du fait que depuis l'année 2014-2015 l'enseignement de certaines disciplines est parfois pris en charge par des enseignant.e.s complémentaires, l'accueil des étudiant.e.s pour le module Didactiques I repose, le cas échéant, sur une collaboration étroite entre la.le formatrice.teur de terrain, ses collègues enseignant.e.s complémentaires, maîtresses.maîtres spécialistes et les étudiant.e.s.

grille d'évaluation formative

Pour l'ensemble de ces disciplines, des grilles d'évaluation formative sont mises à disposition des FT et des étudiant.e.s dans le but d'établir une culture et un vocabulaire communs (FT-FU-étudiant.e).

Les commentaires des FT représentent une aide précieuse dans l'optique d'un suivi de l'étudiant.e, afin de lui permettre de pointer les éléments auxquels il faudra porter une attention particulière au long de sa formation. Un temps pour commenter la grille doit être accordé à l'étudiant.e dans l'espace des quatre semaines, au terme duquel les deux partenaires apposeront leur signature.

modalités de travail

Le module Didactiques I constitue l'occasion pour les FT de partager avec les étudiant.e.s leurs connaissances et savoir-faire dans la mise en place et le suivi des situations d'enseignement/apprentissage. Deux étudiant.e.s sont accueilli.e.s par un FT ; les étudiant.e.s seront amené.e.s à travailler en dyades pour quelques disciplines.

Le dispositif prévoit des tâches adaptées aux Cycle 1 et Cycle 2 dont les modalités précises se définiront d'entente entre FT et étudiant.e.s, sur la base des descriptifs donnés pour chacune des disciplines.

A propos des adaptations que les étudiant.e.s devront réaliser selon le contexte scolaire où ils interviennent, on peut citer la négociation de certains aspects contenu d'enseignement retenu afin qu'il puisse s'accorder au mieux aux caractéristiques de la classe et au programme en cours ; la possibilité donnée à l'étudiant.e d'effectuer certaines tâches dans une autre classe si une intervention est nécessaire mais difficilement envisageable dans la classe qui l'accueille (par exemple, l'étudiant.e se rend ponctuellement dans une classe du Cycle 2 si l'observation ou l'activité qu'il doit mener ne peut pas être réalisée dans le Cycle 1).

collaboration

Pendant les 13 semaines du module, deux rencontres FU-FT sont organisées. La première est la réunion de lancement de stage. Elle réunit l'équipe des formatrice.teur.s universitaires, les formatrice.teur.s de terrain et les étudiant.e.s et permet d'aborder le dispositif « stage » et d'en préciser les modalités.

La deuxième rencontre est la journée de co-formation, organisée durant la deuxième partie du stage. La co-formation est pensée comme un espace de dialogue entre les FT et les FU à propos des thématiques diverses. Par exemple, le rapport entre les dispositifs proposés par les différentes unités et leurs implications dans le déroulement de l'expérience de l'étudiant.e sur le terrain ; le rôle et l'accompagnement didactique des FT ; la régulation et l'évaluation des étudiant.e.s durant le terrain, etc. Une invitation spécifiant la date, la thématique et les modalités de participation sera envoyée ultérieurement à tous les formatrice.teur.s du module.

évaluation

La.le formatrice.teur de terrain participe à l'évaluation de l'étudiant.e en complétant le document d'évaluation formative. Elle. Il délivre également une attestation de présence. L'évaluation certificative du module est effectuée par les formatrice.teur.s universitaires à partir, entre autres, de la présentation et l'analyse des observations et/ou interventions réalisées par l'étudiant.e au cours de quatre semaines de terrain. L'évaluation formative réalisée par la.le FT s'avère importante par la mise en évidence des aspects que l'étudiant.e doit prendre en considération dans la suite de la formation mais aussi pour les FU du module Didactique 1 qui peuvent s'y référer afin de mieux comprendre le travail réalisé par l'étudiant.e sur le terrain scolaire.

accompagnement

Le rôle de la.le formatrice.teur de terrain est essentiel au moins à deux niveaux. D'une part, par son expertise dans la mise en place et la gestion des situations d'enseignement qui permettent à l'étudiant.e d'observer et de discuter à propos des contenus enseignés et des savoirs d'expérience. D'autre part, en mobilisant aussi son expertise didactique pour aider l'étudiant.e dans sa tâche à concevoir, à animer et à analyser les interventions en classe. Pour le FT, il s'agit de :

- expliciter les pratiques de classe ;
- fournir les indications nécessaires à la compréhension du fonctionnement didactique ;
- discuter avec les étudiant.e.s les modalités de mise en place des activités projetées afin de les intégrer au mieux aux activités de la classe ;
- mettre en évidence ses outils, ses ressources, ses modalités d'organisation du travail didactique ;
- présenter et mettre à disposition les moyens d'enseignement en vigueur dans chaque discipline concernée ;
- faire bénéficier l'étudiant.e du regard d'un.e professionnel.le, notamment lors d'observations d'élèves ou de la mise en œuvre d'activités ;
- encourager l'étudiant.e à s'investir dans des activités complémentaires à celles qui sont prévues par les formatrice.teur.s universitaires ;
- participer, si possible, aux réunions proposées par l'équipe universitaire. En cas d'impossibilité, organiser le temps de sorte à permettre à l'étudiant.e de tenir la classe seul pendant une journée ou deux demi-journées (travail dans l'établissement, hors de la classe pour la.le FT, par exemple).

équipe universitaire

Didactique du français : Sandrine Aeby Daghe, Joaquim Dolz, Glais Sales Cordeiro, Sandy Stoudmann ; Didactique des mathématiques : Christine Del Notaro ; Didactique des arts plastiques et visuels : Francisco Márquez, Apolline Torregrosa ; Didactique de la musique : Claude Bonzon ; Didactique de l'allemand : Béatrice Brauchli, Slavka Pogranova ; Didactique de l'éducation physique : Adrián Cordoba.

page web du module:

<https://www.unige.ch/fapse/bsep/ed1/>

stage en responsabilité partagée

dit d'approfondissement

approches transversales 2

apprentissage, pratiques d'enseignement, collaborations entre classes ordinaires, spécialisées et soutien pédagogique

coordination

Monsieur Géry Marcoux

Géry.Marcoux@unige.ch

périodes de terrain

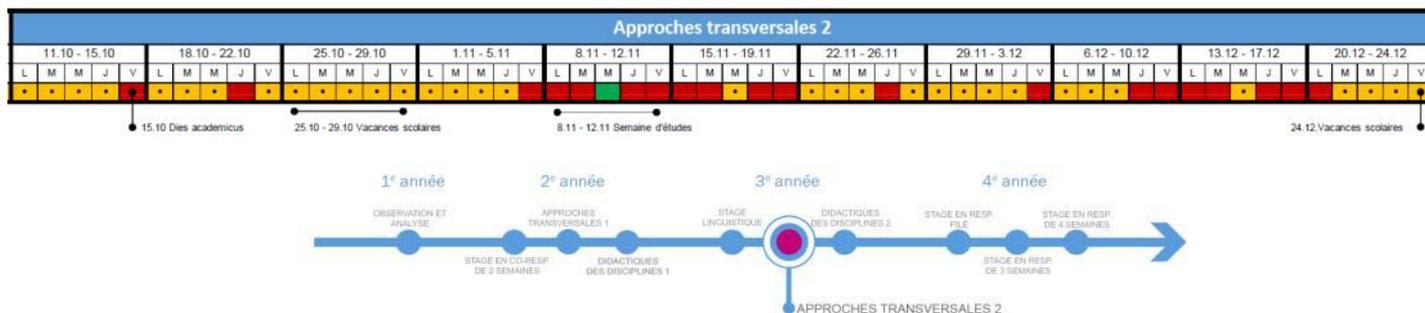
Entre le 15 oct. et le 20 déc. 2021

Filé, journées complètes : 15 oct.; 21 oct.; 5 nov.;
25 nov.; 3 déc.

Compact : 8 nov.–19 nov.
9 déc.–20 déc.



La durée du stage est de 20 jours répartis sur un total de 11 semaines: 4 journées complètes filées + 1 bloc de deux semaines et 1 jour + 1 bloc d'1 semaine et 3 jours.



objectifs généraux

L'objectif général du module EAT2 est de permettre aux étudiant.e.s de comprendre les **processus d'apprentissage des élèves en classe ordinaire, classe spécialisée et soutien pédagogique**, tout en se formant à des **pratiques d'enseignement et de collaboration** dans ces trois contextes de l'école primaire. Par l'alternance entre l'université et le terrain scolaire sur une période de onze semaines, le module permet à l'étudiant.e de développer des compétences d'observation et d'analyse des processus et difficultés d'apprentissage, ainsi que des compétences d'intervention et de collaboration pour favoriser la progression des apprentissages, répondre aux besoins éducatifs particuliers et contribuer à la mise en place de **conditions propices à l'intégration des élèves** et à l'accès aux savoirs.

thématiques des cours

- Unité 1 Processus d'apprentissage et interactions sociales en classe
- Unité 2 Evaluation des apprentissages
- Unité 3 Enseignement spécialisé et intégration scolaire
- Unité 4 Différenciation des situations d'apprentissage

inscription

Deux dispositifs de stage sont prévus. Chacun.e accueille un duo d'étudiant.e.s.

- Dispositif 1: Deux titulaires de classes ordinaires et un-e ECSP s'inscrivent en trio.
- Dispositif 2: Un.e titulaire de classe ordinaire et un.e titulaire de classe spécialisée s'inscrivent en duo.

modalités de travail

La période de formation sur le terrain scolaire vise à approfondir les thèmes travaillés dans le module. L'attention des étudiant.e.s est centrée sur l'activité d'apprentissage dans ses dimensions sociales, cognitives, métacognitives et socio-affectives, les différences en fonction des contextes et des situations, les difficultés d'apprentissage et les besoins éducatifs particuliers, les pratiques d'évaluation, de régulation et de différenciation, les modalités de collaboration entre classe ordinaire, classe spécialisée et soutien pédagogique, les obstacles et conditions propices à l'intégration de tous les élèves.

déroulement

La période de terrain se déroule sur onze semaines entrecoupées par des journées et une semaine à l'université. Les formatrice.teur.s de terrain accueillent un duo d'étudiant.e.s, dans une configuration contextuelle articulant, soit des classes ordinaires à un dispositif de soutien, soit une classe ordinaire à une classe spécialisée. Chaque duo d'étudiant.e.s travaille en concertation avec ses formatrice.teur.s de terrain et collabore étroitement afin de partager et échanger les informations recueillies.

accompagnement

Le rôle des FT est de participer à la formation des étudiant.e.s et de contribuer aux objectifs du module. Ainsi, en référence au contrat-type, chaque FT s'engage à :

- définir au début du stage les modalités de prise en charge du duo d'étudiant.e.s par les FT à l'aide d'un document prévu à cet effet ;
- accueillir l'étudiant.e et l'associer au fonctionnement de la classe, de l'école et des collaborations ;
- expliciter ses pratiques d'enseignement et de collaboration ;
- répondre aux interrogations de l'étudiant.e et encourager ses initiatives ;
- discuter des modalités de mise en place des démarches prévues par les étudiant.e.s afin de les intégrer au mieux aux activités ;
- contribuer à l'analyse des démarches et des attitudes de l'étudiant.e ;
- mettre en évidence ses outils, ses ressources, ses modalités d'organisation du travail ;
- faire bénéficier l'étudiant.e du regard d'un.e professionnel.le, notamment lors d'observations d'élèves ou de la mise en œuvre d'activités ;
- proposer à l'étudiant.e de s'investir dans des activités complémentaires à celles qui sont prévues dans le cadre du module ;
- participer aux réunions proposées par l'équipe universitaire.

équipe universitaire

Vanessa Bacquélé, Lionel Dechamboux, Coralie Delorme, Lucie Mottier Lopez, Géry Marcoux, Greta Pelgrims, Emmanuel Sander, Walther Tessaro.

démarches

Les étudiant.e.s observent et analysent l'activité d'apprentissage d'élèves dans différentes situations, se forment à certaines pratiques d'enseignement dans les différents contextes et aux modalités de collaboration entre enseignant.e.s.

Ils adoptent plusieurs postures et formes d'implication. En lien avec les démarches qu'elles.ils ont pour tâche de mettre en œuvre avec les élèves, Elles.ils passent progressivement d'une posture d'observation participante à une posture d'intervention.

Il est aussi attendu que les étudiant.e.s s'impliquent dans les activités de la classe selon des modalités définies au préalable avec les formatrice.teur.s de terrain.

évaluation

Les formatrice.teur.s de terrain s'impliquent dans l'évaluation des étudiant.e.s sous forme de guidage et d'échanges au cours de la période de formation sur le terrain.

L'attribution des crédits du module EAT2 se base sur l'ensemble des exigences définies tant du point de vue académique que du point de vue des prestations des étudiant.e.s liées à la formation sur le terrain et lors des séances à l'université.

collaboration

Diverses modalités de collaboration sont prévues entre FT et FU :

- Avant la période de terrain, une rencontre est organisée à l'université entre FT, étudiant.e.s et FU.
- Au cours de la période de terrain, une journée de co-formation entre FT et FU a lieu à l'université, afin de travailler sur certains contenus du module pendant que les étudiant.e.s tiennent la classe.
- A la demande des FT et/ou des étudiant.e.s, une rencontre peut être fixée dans les écoles avec les FU.
- Au terme de la période de terrain, un bilan à l'aide d'un formulaire écrit est effectué.
- Outre ces moments de rencontre institués, les formatrice.teur.s universitaires référent.e.s du groupe de base auquel appartiennent les étudiant.e.s sont les interlocutrices.teurs privilégié.e.s des FT.

page web du module :

<https://www.unige.ch/fapse/bsep/eat2/>

stage en responsabilité partagée

dit d'approfondissement

didactiques des disciplines 2

français, mathématiques, anglais, géographie, histoire, sciences

coordination

Monsieur Laurent Dubois

Laurent.Dubois@unige.ch

Madame Céline Vendeira

Celine.Marchal@unige.ch

périodes de terrain

4 semaines

21 mars–1er avril 2022

2 mai–13 mai 2022



orientation générale

Dans le module didactique des disciplines II, les mathématiques et le français, qui sont également présentes dans le module didactique des disciplines I, apparaissent une deuxième fois. Les didactiques de l'anglais, de l'histoire, de la géographie et des sciences seront abordées pour la première fois à l'occasion de ce module.

L'objectif général de ce module consiste à placer les étudiant.e.s dans des situations leur permettant d'identifier les savoirs à enseigner et d'analyser des tâches ou des dispositifs d'enseignement-apprentissage dans les didactiques concernées.

La préparation et la mise en place d'activités d'enseignement-apprentissage permettent aux étudiant.e.s de se confronter à l'enseignement de ces six disciplines et de tenir compte de divers paramètres institutionnels, tels que le Plan d'Etudes Romand, les moyens d'enseignement, la planification annuelle et hebdomadaire, l'élaboration d'une séquence d'enseignement-apprentissage, la préparation du matériel didactique ou encore les corrections des exercices et la régulation des apprentissages.

Les autres disciplines peuvent également être prises en charge par les étudiant.e.s même si elles ne sont pas évaluées.

objectifs

Si l'objectif prioritaire des stages consiste à permettre aux étudiant.e.s d'observer et d'interroger des pratiques et de mettre en place des activités d'enseignement-apprentissage dans les six didactiques représentées dans ce module, ces quatre semaines (2x2 semaines) représentent également des moments privilégiés pour que les étudiant.e.s s'intègrent à la vie de la classe et de l'établissement et prennent ainsi conscience de l'ensemble des facettes du métier d'enseignant.e.

Les semaines de stage permettent aux étudiant.e.s d'interagir et de collaborer avec leur formatrice.teur de terrain dont le rôle est très important, puisqu'il donne à voir son savoir d'expérience et accompagne l'étudiant.e dans la mise en place d'activités d'enseignement-apprentissage pour les disciplines du module.

accompagnement

Le rôle du.de la FT consiste à :

- expliciter les pratiques de classe ;
- analyser et faire un retour sur les leçons données ;
- mettre à disposition les différents documents et moyens d'enseignement utiles pour l'enseignement disciplinaire (textes officiels, plans d'études, cahier des charges, manuels, etc.) ;
- discuter avec l'étudiant.e des modalités de mise en place des activités projetées ;
- proposer à l'étudiant.e de s'investir dans la vie de la classe et de l'établissement, par exemple dans des activités complémentaires à celles qui sont prévues par le dispositif.

modalités de travail

Le dispositif de formation prévoit des tâches adaptées aux cycles élémentaire et moyen. Les contenus d'enseignement sont négociés avec le.la FT et, le cas échéant, les enseignant.e.s complémentaires. Les étudiant.e.s doivent s'intégrer au mieux dans la planification prévue par les enseignant.e.s.

Pour s'inscrire à ce module, les formatrice.teur.s de terrain ne doivent pas avoir nécessairement participé au module *Didactiques des disciplines I* auparavant.

anglais, géographie, histoire, sciences

En raison du fait que depuis l'année 2014-2015 l'enseignement de l'anglais, de la géographie, de l'histoire ou des sciences est parfois pris en charge par des enseignant.e.s complémentaires, l'accueil des étudiant.e.s pour le module *Didactiques II* repose, le cas échéant, sur la collaboration entre le.la FT (l'enseignant.e. titulaire de classe), ses collègues enseignant.e.s complémentaires et les étudiant.e.s. Le.la formatrice.teur de terrain doit s'assurer que les 6 disciplines seront présentes lors de la première comme de la deuxième partie du stage.

collaboration

La journée de co-formation organisée durant le stage est l'occasion de travailler et d'échanger sur l'accompagnement des étudiant.e.s ainsi que sur la régulation du dispositif de formation de ce module. Organisée chaque année, cette co-formation doit être l'occasion de construire une véritable équipe de formatrice.teur.s (FT et FU).

équipe universitaire

Didactique du français : Sandrine Aebly Daghe, Ecaterina Bulea Bronckart, Joaquim Dolz, Gláís Sales Cordeiro, Sandy Stoudmann ; Didactique des mathématiques : Céline Vendeira ; Didactique de l'anglais : Chantal Erard ; Didactique de la géographie : Philippe Jenni ; Didactique de l'histoire : Valérie Opérial ; Didactique des sciences : Laurent Dubois.

évaluation

Le.la FT participe à l'évaluation formative de l'étudiant.e qu'elle.il accueille, en complétant notamment le document prévu à cet effet et en délivrant une attestation de présence. L'évaluation certificative du module est effectuée par le.la FU.

disciplines

Outre les 6 disciplines du module de didactiques II, les étudiant.e.s seront amené.e.s à enseigner également la musique, les arts plastiques et visuels, l'éducation physique et l'allemand (le cas échéant). Les contenus d'enseignement sont négociés et préparés avec le.la formatrice.teur de terrain. Ces 4 disciplines ne sont pas évaluées dans ce module, mais peuvent servir à identifier des besoins de formation pour l'année suivante.

page web du module:

<https://www.unige.ch/fapse/bsep/ed2/>

stages en responsabilité

coordination

Madame Valérie Lussi Borer

Valerie.Lussi@unige.ch

Monsieur Yann Volpé

Yann.Volpe@unige.ch

orientation générale

Au cœur de l'«intégration théorie-pratique», les stages soutiennent les apprentissages professionnels de la.du futur.e enseignant.e grâce au contact direct avec des situations de travail, mais aussi et surtout grâce à l'accompagnement réflexif des formatrice.teur.s de terrain.

Vous avez dit... accompagnement ? Ce.tte futur.e collègue potentiel.le, c'est encore un.e étudiant.e qui ancre son développement professionnel dans des corps de savoirs de référence transmis tout au long de la formation à l'université. Sur le terrain, cet.te étudiant.e endosse une posture *de stagiaire qui tient la classe, dans une certaine durée, sous le regard des FT*. Mais par-delà cette alternance, entre les postures d'étudiant.e et de stagiaire, c'est avant tout un.e *enseignant.e en devenir* qui fait l'expérience du métier d'un stage à l'autre. Durant les trois années de formation professionnalisante (BSEP2, BSEP3 et CCEP), les stages jalonnent une trajectoire de développement professionnel. L'immersion dans des contextes différents, qui se succèdent sans se ressembler, implique des prises de risque, des adaptations, des incertitudes quant à la justesse de ses actions et de ses propositions, souvent des doutes sur soi-même et sur ses capacités. Un tel processus d'apprentissage professionnel nécessite chaque fois un milieu accueillant autant qu'un encadrement vigilant compte tenu des exigences du métier.

Ce parcours comprend d'abord un stage en co-responsabilité de deux semaines qui a lieu, en guise d'entrée dans la formation FEP, au tout début du BSEP2. Ensuite, en début d'année BSEP3, les étudiant.e.s effectuent un stage linguistique de 2 semaines en co-responsabilité dans une HEP Suisse Alémanique. Ce stage, s'il n'entre pas dans les tâches des FT genevois.es, fait dorénavant partie de la formation et contribue à préparer les étudiant.e.s à enseigner les langues.

Ensuite, durant l'année de Certificat ont lieu un stage filé à mi-temps sur 8 semaines au semestre d'automne, puis deux stages compacts de 3 et 4 semaines au semestre de printemps. Les objectifs spécifiques de ces cinq stages étant précisés de manière détaillée dans les brochures *ad hoc* présentant les stages en responsabilité, nous en présentons succinctement les lignes essentielles ci-dessous.

objectifs

Les objectifs à atteindre progressivement au fil des stages exigent : tenir la classe, transmettre les contenus disciplinaires, prendre la mesure des conditions de gestion des apprentissages des élèves dans un climat favorable, évaluer leur progression, différencier les cheminements pour amener les élèves vers des acquis communs à tous, maîtriser les savoirs multiples nécessaires à cette activité complexe d'enseigner, instruire et éduquer. Cela implique aussi de pouvoir s'insérer dans un collectif, et de pouvoir forger son identité d'enseignant.e – en l'occurrence un.e enseignant.e généraliste, apte à enseigner toutes les disciplines à des élèves de tous les degrés de l'école primaire.

stage en co-responsabilité de 2 semaines

dit d'immersion et de transition

bsep 2

période de terrain
2 semaines
27 sept.—8 oct. 2021

Le stage en co-responsabilité est la toute première expérience de stage des étudiant.e.s nouvellement admis.es à la FEP. Il vise essentiellement trois objectifs : a) aider les étudiant.e.s à prendre conscience des *contraintes* et de la *complexité* d'une posture en responsabilité intégrale de la classe ; b) faire émerger les *besoins de construction de compétences* didactiques, transversales et intégratives ; c) construire un projet de formation et donner un sens à la suite du parcours de formation.



stage linguistique

dit d'immersion et de transition

bsep 3

période de terrain
2 semaines
(3 périodes à choix, selon les consignes données)

Le stage linguistique en co-responsabilité (début BSEP3) permet de faire une expérience de la responsabilité en contexte culturel et institutionnel suisse-alsacien. Il a une vocation formative de diagnostic prospectif des connaissances et compétences dans le domaine de l'enseignement de l'allemand. L'organisation de ce stage se fait de manière conjointe entre l'Université de Genève, la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et trois HEP Suisse-Alémaniques (Zürich, Thurgovie et St-Gall).

stage filé

dit d'intégration

ccep

période de terrain
8 semaines à mi-temps (JE-VE)
4 nov.—23 déc. 2021

Le stage filé se centre sur la capacité à enseigner des contenus disciplinaires – en particulier en prenant appui sur deux domaines didactiques – en tenant compte des caractéristiques des élèves pour juger de leur progression, comprendre leurs difficultés et stratégies d'apprentissage, et construire des outils pertinents d'évaluation et de régulation des apprentissages.



stage de 3 semaines

dit d'intégration

ccep

période de terrain
28 fév.—18 mars 2022

Le stage de trois semaines accentue la dimension de planification et d'organisation du travail scolaire et renforce le travail de prise de conscience du rôle de l'enseignant.e en tant que médiatrice.teur entre les élèves, les savoirs et l'école. Ce stage est également pour la.le stagiaire-futur.e enseignant.e l'occasion, lorsque cela s'avère possible, de s'inscrire dans une dynamique de collaboration avec d'autres professionnel.le.s.



Le stage de quatre semaines est centré sur la conduite en continu de la vie de la classe. La.le stagiaire est appelé.e à investir l'ensemble des domaines d'activité de la profession enseignante : entre autres, planifier ses interventions en fonction du programme prévu pour le degré concerné ; sélectionner et organiser les savoirs à enseigner ; prendre appui sur les dimensions relationnelles et sociales qui imprègnent la gestion de la classe et la gestion des apprentissages des élèves. Ce dernier stage préfigure donc la pratique responsable et intégrative de tous les savoirs accumulés durant le parcours de formation qui attend la.le futur.e enseignant.e dès sa titularisation. Ce stage est également adossé à un module de formation à l'usage des médias et de l'informatique (MITIC).

stage de 4 semaines

dit d'intégration

ccep

période de terrain
25 avr.—20 mai 2022



modalités de travail

- Chaque stage est précédé par une tripartite préparatoire qui réunit stagiaires, formatrice.teur.s de terrain et formatrice.teur.s universitaires.
- Les stagiaires effectuent l'équivalent d'une journée d'observation en classe avant de commencer le stage.
- Mettre les étudiant.e.s dans une situation de responsabilité partielle puis complète est un principe de base des stages en responsabilité. Cette responsabilité n'est pourtant pas assumée de manière indépendante par l'étudiant.e. Elle est négociée dans le cadre d'un contrat entre l'étudiant.e, la.le FT et la.le FU (cf. brochure « Stages en responsabilité. Document d'accompagnement »).
- La.le FT remplit, entre autres, une fonction de « questionneuse.eur » et de « dialogueuse.eur » pour amener l'étudiant.e à expliciter ses choix didactiques et pédagogiques, les objectifs qu'il poursuit et les moyens qu'elle/il se donne pour les atteindre.
- Elle/il participe à la formation et à l'évaluation formative et certificative de l'étudiant.e telle qu'elle est définie plus loin. La.le FT laisse place à l'initiative de l'étudiant.e qui doit pouvoir gérer la vie de la classe tantôt avec, tantôt sans sa présence.
- Sur le plan administratif, la classe reste sous la responsabilité de la.le FT lorsqu'il est présent en classe. Lorsque l'étudiant.e est seul.e, elle/il doit alors se conformer au cahier des charges de l'enseignement.e primaire.
- La.le formatrice.teur de terrain est tenu par son contrat de participer aux tripartites préparatoires, aux journées de co-formation, aux séances de régulation et aux tripartites évaluatives, collectives ou individuelles (voir brochure « Stages en responsabilité »).

accompagnement

Les quatre stages sont balisés par des attentes bien définies mais néanmoins ouvertes à la créativité de la.le stagiaire (enseignant.e en formation - EF) et au développement de son « style » propre. Plus que jamais, l'EF est incité.e par les situations quotidiennes du stage à exercer en temps réel sa réflexivité de manière systématique, systémique et clinique à l'aide d'outils d'analyse et au moyen du discours sur la pratique : il s'agit de l'encourager à *nommer* les événements, les obstacles, les actions réussies, les caractéristiques des situations, pour en faire ressortir des *savoirs professionnels*. A cet égard, l'interaction et la réflexivité partagée entre FT et EF est fondamentale. Elle porte sur les aspects cognitifs mais aussi relationnels et affectifs du métier.

Autant dire que l'accompagnement de l'EF par la.le FT place l'un.e et l'autre dans un rôle de coopération, d'écoute et de reconnaissance mutuelle : le métier s'apprend dans l'installation d'une intercompréhension entre un.e enseignant.e chevronné.e et un.e novice – bien plus que dans la seule imitation ou la modélisation. La.le FT est en quelque sorte un.e « ami.e critique bienveillant.e » : ami.e, parce que la.le FT accueille un.e futur.e collègue potentiel.le, lui offrant son « compagnonnage » ; « critique », parce que la.le FT assume une fonction évaluative qui soutient l'apprentissage professionnel de l'EF en fonction d'exigences légitimes en fin de formation initiale et à l'orée de l'entrée dans la profession ; « bienveillant.e », parce que la.le FT veille bien à ce que l'EF puisse se développer dans des conditions favorables.

Ces conditions favorables recouvrent diverses attitudes, depuis la présentation aux élèves de la.le stagiaire par l'enseignant.e qui l'accueille pour qu'elle/il puisse s'exercer au métier, jusqu'à la transmission de ses propres savoirs professionnels, en passant par l'analyse des pratiques et le questionnement – avec les incertitudes que cela suppose – des événements et des faits qui surviennent çà et là, mettant parfois à mal les plus belles planifications et les idéaux que caressent souvent les débutant.e.s.

Quant aux savoirs professionnels qui font l'expertise de l'enseignant.e expérimenté.e, ils sont souvent tellement incorporés qu'il est difficile à ce.tte demièr.e de les formuler : l'échange avec la.le stagiaire peut alors être une belle occasion pour la.le FT de mettre en mots ces savoirs qui se sont forgés dans l'expérience – aussi en lien avec des acquis de la formation initiale et continue.

évaluation

La.le FT assure une évaluation formative de l'étudiant.e. Elle/il participe à son évaluation certificative lors des entretiens tripartites réunissant l'étudiant.e, son FT et un.e FU. Des outils d'observation et d'évaluation sont proposés en complémentarité de la brochure « Stages en responsabilité ».

page web :

<https://www.unige.ch/iufe/fep/stages-en-responsabilite/>

modalités d'inscription et formalités

inscription

« comment fonctionnent les attributions ? »

Chaque volée d'étudiant.e.s du BSEP au CCEP compte environ 100 participant.e.s. En première année, les étudiant.e.s qui s'engagent dans le stage d'observation sont environ 200. Nous traitons un volume annuel d'environ 1'100 stages. En fonction du moment de l'année, entre 300 et 500 formatrice.teurs de terrain sont mobilisé.e.s simultanément pour accueillir les étudiant.e.s.

Chaque attribution de stage est conçue individuellement, en fonction du parcours réalisé et à réaliser par l'étudiant.e dans les deux cycles et dans les 8 degrés ainsi que dans les différents contextes d'enseignement du canton. La formation initiale est l'occasion unique d'acquérir une expérience diversifiée dans environ 10 écoles différentes, grâce à l'accompagnement de 10 formatrice.teur.s de terrain différent.e.s.

« quels stages ? »

Les différents stages se déroulent en parallèle (voir le calendrier) et il est parfois difficile de faire un choix lors de l'inscription. Pour que nous puissions gérer au mieux le grand volume annuel d'attributions, il est important que vous inscrivez *tous* les stages qui vous intéressent, même s'ils se chevauchent dans le calendrier. Dans le formulaire en ligne vous pourrez nous indiquer également un *ordre de préférence* entre les différents domaines, qui nous oriente lors de la planification que nous vous proposons.

inscription en ligne

Les inscriptions au réseau de formatrice.teur.s de terrain de la FEP se font *exclusivement* en ligne.

Pour pouvoir participer au réseau vous devez être nommé.e ou stabilisé.e. Si vous travaillez en duo, votre duettiste doit également être nommé.e ou stabilisé.e.

Veuillez vous rendre sur l'adresse web ci-dessous et compléter le formulaire en ligne intitulé « Participer à la formation des futur.e.s enseignant.e.s du primaire. Demande d'inscription en tant que formatrice.teur de terrain »

La complétion du formulaire prend environ 10 minutes.

<https://formulaire.unige.ch/outils/limesurveyfac/fapse/index.php/188864>

confirmation en 2 temps

1. CONFIRMATION AUTOMATIQUE (à la réception des données)
Une fois le formulaire complété et envoyé, vous recevrez dans les minutes qui suivent un message automatique qui vous confirme que nous avons bien reçu les données relatives à votre inscription (nom, prénom, école, e-mail, téléphones, préférences, etc.). Vous devriez conserver ce message comme référence.
2. CONFIRMATION OFFICIELLE. Pour être formellement acceptée, votre inscription sera transmise à la DGEO pour recevoir un avis de la Direction de votre établissement ; si vous êtes un.e enseignant.e de la division spécialisée, votre inscription sera transmise à l'OMP pour un avis similaire. C'est à la rentrée scolaire que nous serons en mesure de vous envoyer par e-mail une confirmation officielle de votre participation au réseau, avec plus de précisions concernant l'organisation des stages pour l'année en cours.

« combien de stagiaires puis-je accueillir ? »

Dans l'année vous pouvez accueillir au maximum 5 stagiaires. Nous faisons tout notre possible pour respecter vos intérêts et vos inscriptions. Cependant, il peut arriver qu'en raison des nombreuses contraintes et aléas de l'organisation, certains d'entre vous terminent l'année sans avoir accueilli de stagiaire. N'hésitez pas à nous le signaler ; nous ferons mieux la prochaine fois !

calendrier

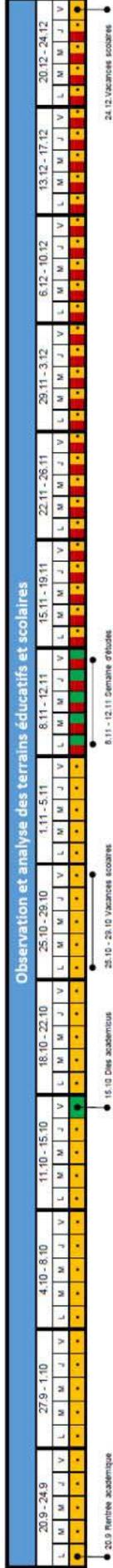
semestre d'automne 2021-2022

Session d'examens	17.1 - 5.2.22
Vacances UNICE	27.12.21 - 7.1.22
Vacances scolaires	24.12.21 - 7.1.22
Stage compensatoire BSEP2 et BSEP3	31.1 - 11.2.22 ou 13.6 - 24.6.22

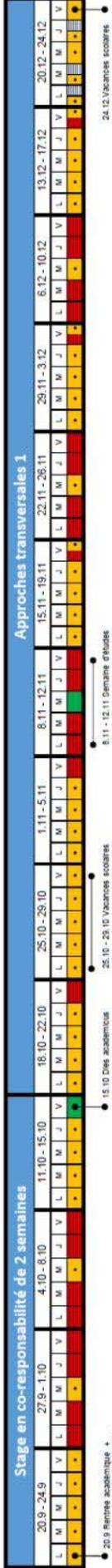
Semaine d'études* 8.11 - 12.11.21
 * Durant la semaine d'études, tous les cours de la PPOE / PEP incouise sont suspendus. Les étudiants de la PEP se rendent sur le terrain.
 Nota bene: les dates du stage linguistique en Suisse allemande varient selon les HEP et sont mentionnées dans la brochure de ce stage.

Légende
 • Journée de présence à l'université selon les horaires des cours
 • Journée de présence sur le terrain selon les horaires scolaires; cours possibles à l'université après 16h
 • Journée libre ou plage horaire sans cours à l'université
 • 1 matinée par semaine à choix sur le terrain, cours à l'université le reste de la semaine
 • 1 après-midi par semaine à choix sur le terrain, cours à l'université le reste de la semaine

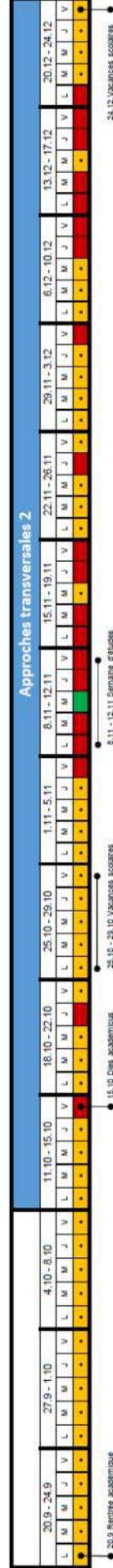
bsse



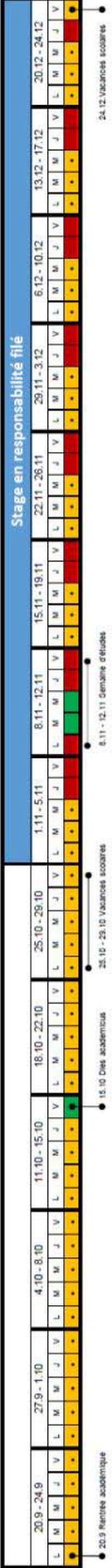
bsep2



bsep3



ccep



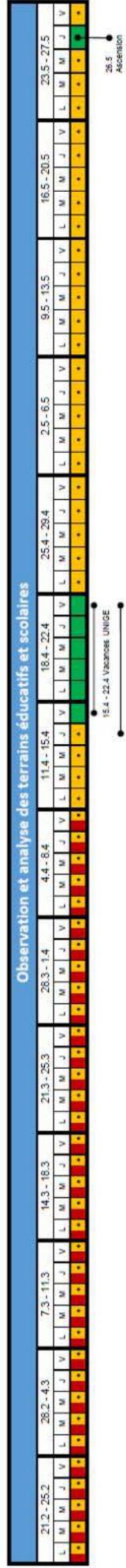
semestre de printemps 2021-2022

Session d'examens	30.5 - 18.6.22
Vacances UNIGE	15.4 - 22.4.22
Vacances scolaires	14.2 - 18.2.22
Vacances scolaires	14.4 - 22.4.22
Stage compensatoire BSEP2 et BSEP3	31.1 - 11.2.22 ou 13.6 - 24.6.22

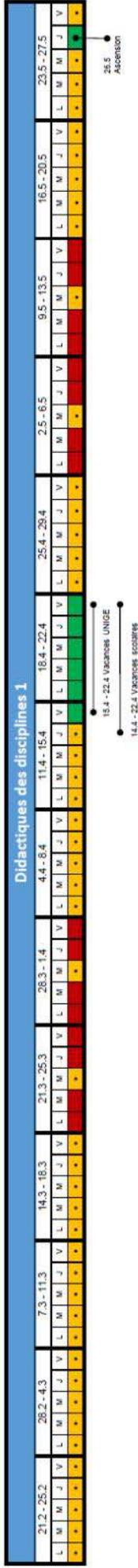
Légende

- journée de présence à l'université selon les horaires des cours
- journée de présence sur le terrain selon les horaires scolaires, cours possibles à l'université après 18h
- demi-journée de présence sur le terrain - le mercredi matin - au cycle moyen (selon horaire du/de la formateur-trice de terrain)
- journées libres
- 1 matinée par semaine à choix sur le terrain, cours à l'université le reste de la semaine

bsse



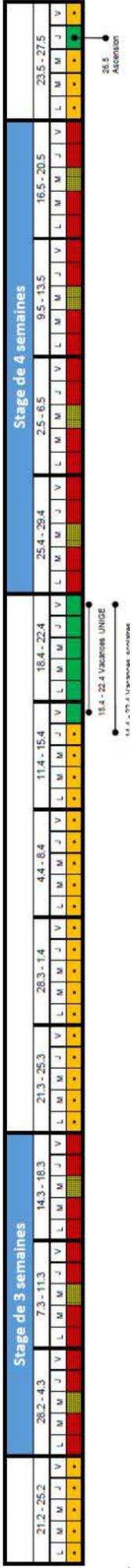
bsep2



bsep3



ccep



formalités

indemnités

Conformément aux accords entre la DGEO et l'IUFE, la participation au réseau est rémunérée par étudiant.e et par semaine, comme suit (voir aussi le *Contrat-type de formatrice.teur de terrain*) : CHF 100.- pour le stage d'observation de l'unité de formation « Observation et analyse de terrains éducatifs et scolaires » ; CHF 200.- pour les stages en responsabilité partagée et pour les stages en responsabilité. Les indemnités sont versées une seule fois, avec le salaire du mois d'août de l'année scolaire concernée. Le bureau d'organisation des stages envoie à tous les formatrice.teur.s de terrain, pour information et contrôle, un récapitulatif annuel des indemnités au mois de juin.

règles

L'étudiant.e est rémunéré.e par le SEREP uniquement pour les remplacements effectués pour motif de maladie ou de formation continue de la du formatrice.teur de terrain. **La prise de responsabilité de la classe pendant la journée de co-formation est comptée dans le maximum de jours indiqué ci-contre et ne peut pas être rémunérée.** L'étudiant.e qui remplace sa.son formatrice.teur de terrain dans les limites indiquées ci-dessus ne doit pas compenser ces jours avec la présence de sa.son FT, à la fin du stage.

Si la.le formatrice.teur de terrain doit s'absenter pendant une durée plus longue que celle autorisée dans le dispositif, il doit nécessairement informer le bureau d'organisation des stages à l'adresse terrainfep@unige.ch

1 semaine = 28 périodes

Les stages compacts supposent la présence de l'étudiant.e en classe et son accompagnement pendant 28 périodes par semaine. **Pendant les trois premières années d'études (BSEP), l'étudiant.e attribué.e dans une classe du cycle 2 ne peut pas être présent.e à l'école le mercredi matin (cours à l'université).** C'est uniquement pour les stages en responsabilité de la quatrième année d'études (CCEP) que l'étudiant.e attribué.e dans une classe du cycle 2 peut être présent.e le mercredi matin.

Autrement dit, afin d'effectuer les 28 périodes hebdomadaires, *l'étudiant.e du BSEP suit l'horaire de la classe – exception faite du mercredi matin. L'étudiant.e du CCEP suit l'horaire de l'enseignant.e titulaire de classe.*

absences FT

En cas d'absence du formatrice.teur de terrain (co-formation, maladie, formation continue individuelle/collective), **le remplaçant envoyé par le SEREP n'est pas autorisé à travailler avec le stagiaire.** L'étudiant.e peut prendre la responsabilité de la classe en l'absence de sa.son formatrice.teur de terrain comme suit :

- stage de 2 semaines : max. 1 jour
- stage de 3 semaines : max. 2 jours
- stage de 4 semaines (compact ou filé) : max. 3 jours

décharges

Les situations de décharge de la du titulaire de classe (MA ; épreuves cantonales ; âge ; etc.) sont examinées par le bureau d'organisation en fonction des différents paramètres de la situation (objectifs du stage ; taux de décharge ; statut de l'enseignant.e qui prend en charge la classe en l'absence de la du titulaire ; etc.). Des informations adaptées sont mises à la disposition des formatrice.teur.s concernés avant le début de chaque stage.

remplaçant.e.s SEREP



Les remplaçant.es du SEREP ne sont pas autorisé.es à travailler avec les stagiaires. La pratique des étudiant.es sur le terrain scolaire a une visée professionnalisante, qui implique l'observation, l'analyse, et l'accompagnement de ses activités par un.e professionnel.le reconnu.e (un.e enseignant.e nommé.e / stabilisé.e). La présence d'un.e remplaçant.e pendant un stage doit être signalée à l'adresse terrainfep@unige.ch Le bureau d'organisation cherchera des solutions d'un commun accord avec les formatrice.teur.s de terrain concernés.

le contrat-type de formatrice.teur de terrain



FORMATION EN ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (FEP)

Contrat-type de formatrice-teur de terrain

2021 – 2022

1. Précisions terminologiques

1.1 Est considéré-e comme « formatrice de terrain » ou « formateur de terrain », dans le cadre de la convention entre le DIP et l'Université relative à la formation professionnelle des enseignants (21 janvier 2010, article 2.2c), toute enseignante et tout enseignant qui s'engage à participer à la partie pratique de la formation en enseignement primaire en accueillant à titre individuel une étudiante ou un étudiant dans sa classe, pour l'une ou plusieurs des unités de formation prévues dans le plan d'études¹.

1.2 Les personnes suivant le cursus de la formation en enseignement primaire sont désignées alternativement comme « étudiants » ou comme « stagiaires ». Le terme « stagiaire » renvoie au rôle et aux responsabilités que l'étudiante ou l'étudiant assume lorsqu'elle ou il s'engage dans la partie pratique de la formation.

1.3 Les collaboratrices et les collaborateurs de l'Université (assistants, chargés d'enseignement, professeurs, etc.) amenés à collaborer avec les enseignants dans le cadre du présent contrat sont désignés par le terme général « formateurs universitaires ».

1.4 Les périodes que les étudiants passent dans les classes du primaire dans le cadre de leur formation se distinguent notamment par les rôles qu'ils assument progressivement : observation ; observation et intervention ; prise de responsabilité de la classe. Ces périodes sont qualifiées respectivement de *stage d'observation* ; *stage en responsabilité partagée* ; *stage en responsabilité*.

2. Statut de l'enseignant

2.1 Pour pouvoir participer au réseau de formateurs de terrain de la FEP, l'enseignant (et, le cas échéant, son duettiste) doit être nommé ou stabilisé.

2.2 De manière générale, il doit exercer la fonction d'enseignant généraliste titulaire de classe. L'enseignant complémentaire ayant deux périodes à la grille horaire de la classe participe en principe aux modules « Didactiques des disciplines » I et II, en collaboration avec le titulaire de classe. L'enseignant chargé du soutien pédagogique (ECSP) participe également au module « Approches transversales 2 », en collaboration avec le titulaire de classe.

3. Le réseau de formateurs de terrain de la FEP

3.1 Le réseau de formateurs de terrain s'étend à l'ensemble des unités de formation, avec leurs trois composantes majeures : les approches transversales ; les didactiques des disciplines ; les stages en responsabilité. Lors de son inscription dans le réseau, l'enseignant formateur de terrain indique un ordre de préférences pour accueillir et encadrer les stagiaires dans le cadre des unités de formation correspondant à ces composantes. L'Université le sollicite en fonction des besoins réels de formation, en respectant dans la mesure du possible les préférences indiquées.

3.2 La répartition des stagiaires dans les classes est réalisée par l'Université, en fonction des besoins liés aux parcours de terrain des étudiants et aux principes évoqués dans le plan d'études de la FEP, qui visent à offrir une expérience de terrain aussi diversifiée que possible (contextes ville/campagne, degrés, etc.).

¹ Afin de faciliter la lecture le masculin est utilisé dans ce document pour désigner les personnes de genre féminin aussi bien que les personnes de genre masculin.

Cas particuliers

3.3 L'Université fait tout son possible pour attribuer au minimum un étudiant à chaque enseignant inscrit dans le réseau, mais en raison des multiples contraintes organisationnelles, elle ne peut le garantir dans tous les cas.

3.4 Le formateur de terrain qui accompagne un étudiant de la FEP, quel que soit le stage concerné, ne peut pas accompagner un deuxième stagiaire d'une autre institution si les dates de stage se superposent. Le formateur de terrain qui accompagne un étudiant pour le stage « Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires » peut accompagner un deuxième étudiant de la FEP qui effectue un stage aux mêmes dates, en veillant à respecter les objectifs spécifiques de chaque stage.

4. Engagements

4.1 Dans le cadre du présent contrat, l'Université s'engage à :

- informer le formateur de terrain des objectifs, contenus et modalités d'organisation de la formation pratique en général et de chaque unité de formation en particulier ;
- collaborer avec le formateur de terrain pour analyser, réguler et évaluer les pratiques des stagiaires, et pour contribuer au bon fonctionnement du dispositif ; le soutenir, le cas échéant ;
- organiser des séances de co-formation lors de chaque stage afin de permettre aux enseignants d'étayer leurs compétences d'accompagnement des stagiaires.

4.2 Dans le cadre du présent contrat, le formateur de terrain s'engage à :

- mettre en œuvre les objectifs généraux de la formation pratique à l'enseignement primaire et les objectifs spécifiques à chaque unité de formation (accueillir l'étudiant au sein de sa classe et de son école ; expliciter ses pratiques et répondre aux interrogations de l'étudiant ; encourager ses initiatives ; etc.) ;
- collaborer avec les formateurs universitaires pour analyser, réguler et évaluer les pratiques des stagiaires ;
- participer activement aux séances de co-formation organisées à l'université lors de chaque stage.

5. Indemnités

5.1 La participation au réseau est rémunérée par étudiant et par semaine, comme suit : CHF 100.– pour le stage « Observation et analyse de terrains éducatifs et scolaires » ; CHF 200.– pour les autres stages. Au besoin, des forfaits sont calculés pour la rémunération proportionnelle des enseignants complémentaires. Les indemnités sont versées une seule fois, avec le salaire du mois d'août de l'année scolaire concernée.

6. Durée du contrat

6.1 La participation au réseau prend effet à partir de l'acceptation du présent contrat par l'enseignant lors de la procédure d'inscription en ligne (formule sans signature) et à partir de la confirmation officielle envoyée par l'Université à la rentrée des classes (ou ultérieurement).

6.2 Le contrat est valide durant l'année scolaire en cours et peut être renouvelé par l'enseignant formateur de terrain à travers une nouvelle inscription, l'année suivante. Durant l'année du contrat, l'enseignant fait partie du réseau même s'il n'accueille aucun stagiaire. Le contrat peut être annulé moyennant la demande écrite de l'une des parties.

Genève, mai 2021



FORMATION EN ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Bureau d'organisation des stages | terrainfep@unige.ch

Uni Mail, Boulevard du Pont d'Arve, 1211 Genève 4

2021-2022

[https://www.unige.ch/iufe/formations1/
enseignementprimaire/](https://www.unige.ch/iufe/formations1/enseignementprimaire/)